

**Club Généalogique de Castelnau
de Médoc**

**Bulletin n°44
Octobre 2015**



Membres du bureau :

Président Fondateur	Jean-Daniel Birebont
Président d'Honneur	Christine Dabé
Président	Jean Daniel Birebont
Vice président	Jean-Claude Gaillard
Trésorière	Mariannick Lafiteau
Trésorier adjoint	Dominique Schumacher
Secrétaire	Jean-Pierre Arnaud
Secrétaire adjoint	Marianne Seïté
Rédaction Bulletins	Christine Dabé

A été créé le 3 octobre 2004 au cours d'une assemblée constituante qui s'est déroulée à la Maison de l'Association Culture et Jeunesse (ACJ) de Castelnau de Médoc.

Cette association est régie par la loi de 1901, déclarée en Préfecture le 15 avril 2005, sous le numéro 4/03660, enregistrée au Journal Officiel le 7 mai 2005, page 2222 et article 748. N° identifiant SIREN : 503 758 708

Ce logo a été créé de toute pièce par le Conseil d'Administration et son Président-Fondateur avec l'aval du Premier Magistrat de la Municipalité et du Représentant du Conseil Général.

Le Club GénéaMédoc a pour but de développer sur le plan cantonal et départemental, en constante liaison avec les autorités compétentes, les activités liées à la Généalogie, l'Histoire de la commune et du canton et, à terme, d'aider à la numérisation des archives communales et paroissiales.

Son bureau : GénéaMédoc Mairie rue du Château 33480 Castelnau de Médoc

Numéro de téléphone : 0556 5812 98 Jean-Daniel Birebont

Adresse courriels : daniel.birebont@wanadoo.fr ,

jeanclaudegaillard1047@neuf.fr , jean-pierre.arnaud2@orange.fr

Permanences : sur demande aux adresses courriels ci-dessus

Le club publie 4 bulletins par an. La cotisation (année civile) donnant droit aux 4 bulletins est de 20€ pour les adhérents, 20€ également pour les personnes adhérentes des associations affiliées à l'UGAP (gratuite pour les associations par échange réciproque) et 30€ pour toute personne extérieure. (Les frais d'envoi sont à prévoir en sus).

Toute reproduction de cette brochure **SANS AUTORISATION PREALABLE** du Président et du Président Fondateur de l'Association GENEAMEDOC sera passible de poursuites.

Rappel : Association Loi 1901, enregistrée au Journal Officiel le 7/05/2005, page 2222, article 748, facture 5511326X du 3/06/05, référence 0500190748-2754513Y.

Sommaire

- 1 Le mot du Président
- 2 La toilette entre débarbouillage et grand bain
- 3 La vie des gabarriers sur le Dordogne
- 4 Voyage sans retour de La Pérouse
- 5 Le grand incendie de 1949
- 6 L'affaire du collier de la Reine janvier 1785
- 7 Histoire de la terreur à Bordeaux
- 8 Jean Baptiste Lynch
- 9 Correspondance de soldat Guerre 14-18
- 10 Liste des mousquetaires Basques et Béarnais
- 11 Le Médoc son chemin de fer ses plages

Le mot du Président

Les vacances se terminent, trop vite au goût de tout le monde, mais nous revenons plein d'énergie et avec de belles couleurs, d'attaque pour une nouvelle année que l'on souhaite aussi riche et fructueuse que les années précédentes.

Notre site des mariages en Gironde, tout en conservant son titre d'origine, s'enrichit maintenant de 900 000 actes ce qui facilite les recherches. On peut se lamenter de ne pas avoir fait l'enregistrement des filiations (qui aurait pris beaucoup plus de temps et de place) mais c'est quand même un support très complet qui sert de première approche et nous permet rapidement de trouver certains de nos ancêtres sans avoir à pratiquer la « technique de l'escargot » dans les mairies environnantes.

La prochaine rentrée du 5 octobre s'effectuera dans les nouveaux locaux (salle 9) où nous aurons plus d'espace, de places assises, d'équipements..... Nous continuerons à préparer notre expo 14/18 pour 2018, nos rencontres et échanges fructueux, nos conférences par des intervenants extérieurs (la prochaine aura lieu le 7 décembre et aura pour thème « les scieurs de long »). J'espère que l'effectif de 29 personnes reviendra au complet. A la rencontre des assos le 5 septembre dernier à laquelle nous avons participé, une nouvelle adhérente Mme Marie-Christine Fau souhaite intégrer le club, nous ferons en sorte de l'accueillir et de lui apporter notre assistance et notre savoir faire.

Bonne rentrée à tous, reprenons le « chemin de l'école » pour cette nouvelle année 2015/2016, au plaisir de se retrouver salle 9 et de revivre de nouvelles anecdotes et casses têtes généalogiques.

J.Daniel.B

La toilette, entre débarbouillage et grand bain

L'eau, un élément sacré

Les ablutions ont très tôt été considérées comme un rituel religieux lié à la recherche de la pureté spirituelle. Des simples ruisseaux à l'océan dans son entier, les sources d'eau étaient assimilées dans la haute Antiquité à des divinités, généralement protectrices.

C'est le dieu Nil en Égypte qui permet la survie du pays, ce sont les nymphes en Grèce qui protègent les amoureux venus se plonger dans leurs sources, c'est la mer Égée dans laquelle, tous les ans, la statue d'Athéna était baignée pour renforcer ses pouvoirs.

Les grandes religions ont repris par la suite cette symbolique de l'eau qui purifie. On pense bien sûr au baptême chrétien, aux ablutions faites par le croyant musulman avant la prière mais aussi aux bains dans le Gange qui rassemblent des millions d'hindous.

À leur tour, les Romains cultivent un art du bain qui n'a guère été surpassé jusqu'à nos jours. Les thermes publics deviennent un élément central de la civilisation romaine. On s'y rend deux heures par jour pour se laver, bien sûr, mais aussi pour rencontrer clients ou amis.



Au Moyen Âge, prendre un bain, c'est faire la fête ! Si les thermes antiques étaient tombés en ruine, faute d'entretien, les Croisés avaient rapporté d'Orient une vision éblouie des hammams, hérités des Romains et développés par les Byzantins.

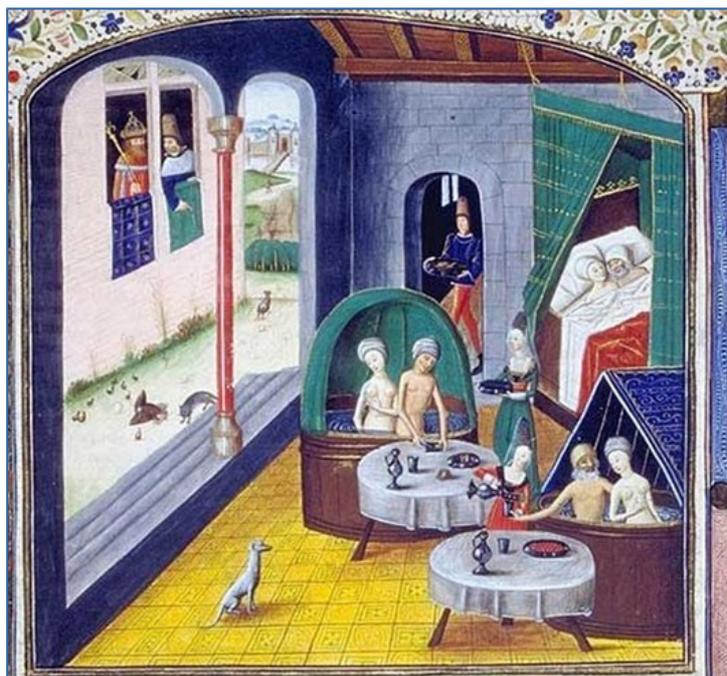
Au XIIe siècle, le recul de l'ascétisme et la mise en place d'un certain art de vivre réhabilitent le corps.

Chevaliers comme simples bourgeois aiment à se délasser, nus et parfois en bonne compagnie, dans de grandes cuves entourées de rideaux, pour faire étuve.

Dès le début du XVIe siècle sont ostracisés les bains publics, suspectés à juste titre de propager la syphilis et autres maladies vénériennes. En 1566, les médecins font tomber le couperet : « *Étuves ou bains, je vous en prie, fuyez ou mourrez* ». Voici les baigneurs prévenus !

En 1568, l'illustre chirurgien Ambroise Paré reflète les nouvelles théories « *hygiénistes* » en écrivant : « *Il convoie d'interdire les bains, car, lorsque l'on en sort, la*

chair et le corps sont ramollis et les pores sont ouverts, et la vapeur pestiférée peut entrer rapidement à l'intérieur du corps et provoquer une mort subite ».



On fuit l'eau comme le sous-entend avec malice cette héroïne de Marguerite de Navarre : « Voyez ces belles mains, encore que je ne les aye point décrassées depuis huit jours, gageons qu'elles effacent les autres ». Un bon argument pour séduire, en effet !

Il n'y a plus guère que quelques esprits libres comme Montaigne pour oser affirmer que « le baigner [est] salubre ».

Au siècle suivant, que l'on dit pourtant le *Grand Siècle des Sciences*, plus question de bains délassants comme au Moyen Âge. Désormais s'impose une nouvelle méthode d'hygiène : la « *toilette sèche* ».

Notre mot *toilette* lui-même vient de là : on se passe sur les parties visibles du corps une belle *toile* blanche, éventuellement imprégnée de vinaigre, et le tour est joué !



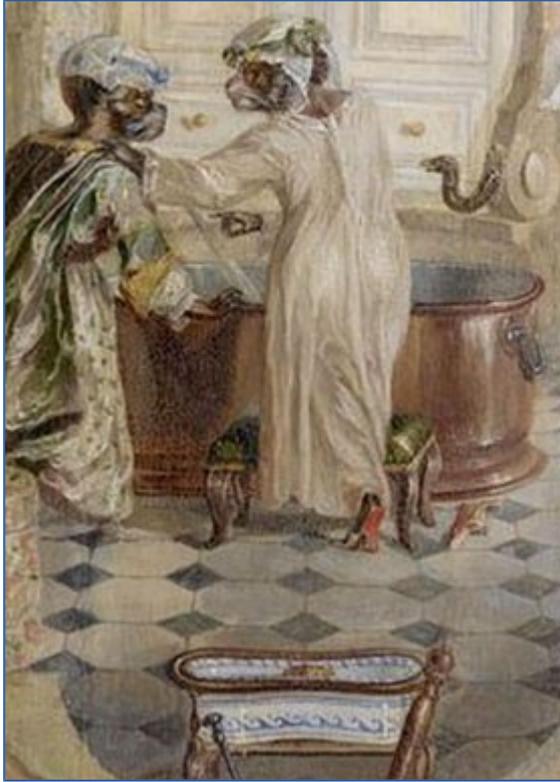
Il ne reste plus qu'à changer de chemise, au moins cinq fois par jour dans les classes aisées. Comme le rappelle Charles Perrault : « *La propreté de notre linge et l'abondance que nous en avons valent mieux que tous les bains du monde* ». Des vêtements propres sur un corps sale, donc...

C'est que les courtisans privilégient les apparences, avec force rubans, parfums et perruques. Les produits cosmétiques ne manquent pas après que Colbert a lancé la fabrication du savon de Marseille pour donner un débouché à l'huile d'olive.

L'illustration ci-contre montre la toilette sèche : la servante tient le linge blanc destiné à froter le visage, les mains et le cou de sa maîtresse.

Louis XIV disparu, la Cour respire... On se veut plus libre et plus proche de la Nature

Les « *Lumières* », Rousseau en tête, commencent à parler éducation et hygiène de vie, en plein accord avec les savants et le corps médical.



En 1777, Lavoisier montre que la peau respire. C'est un premier pas avant la mise en évidence par Pasteur, un siècle plus tard, de la responsabilité des germes dans la transmission des maladies et, donc, de l'importance de l'asepsie. Il est à nouveau recommander de se laver vraiment !

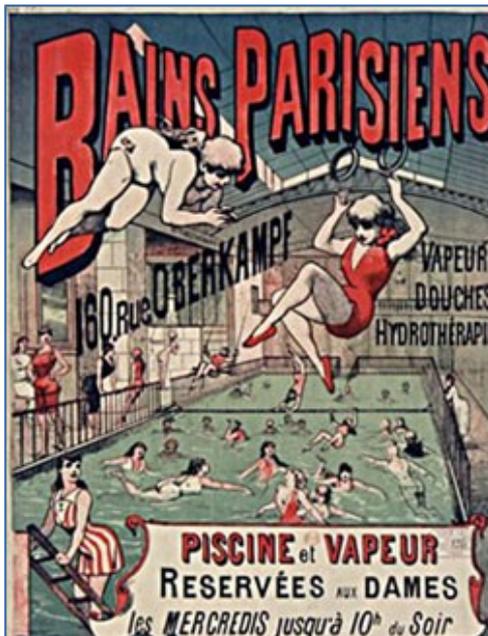
Pour cela, les aristocrates font aménager dans leurs demeures des cabinets de toilette, symboles d'un luxe nouveau. Ils aiment y recevoir dans leur baignoire sabot (ou « *pantoufle* » pour les Anglo-Saxons) en cuivre, très chic, et qui a l'avantage de nécessiter peu d'eau

On y trouve parfois le bidet, ce « *confident des dames* » propre à la France, qui apparaît dans tout bon roman libertin.

Les bourgeois se font apporter à domicile une baignoire pliante à double paroi qui permet de conserver l'eau à bonne température. Toute la famille n'a plus qu'à y défiler.

Les citadins plus modestes se détournent des bains de rivière pour de nouveaux établissements qui proposent bains chauds ou froids et même piscine pour apprendre à nager.

Mais le plus souvent, on en reste à une toilette partielle (visage, bras, pieds, siège...).



Paris. Au XIXe siècle, scientifiques et médecins font assaut d'arguments pour développer l'hygiène tandis que les édiles municipaux multiplient les initiatives en vue de la démocratiser, à commencer par la création dans les villes de réseaux de distribution d'eau courante et d'évacuation des eaux usées.

Paris en vient à compter en 1873 pas moins de bains-douches pour un peu plus d'un million d'habitants.

Qu'ils soient baptisés « *russes* », « *turcs* » ou « *chinois* » pour plus d'exotisme, on y trouve souvent ce très pratique « *bain en pluie* », hérité des traitements psychiatriques, qui deviendra notre

douche.

C'est d'Angleterre que nous vient la salle de bain telle que nous connaissons.

Lavabo et baignoire en porcelaine, enfin reliés à un système de plomberie, séduisent les riches milieux d'affaires européen et américain.

Le broc dans une bassine en faïence joliment décorée faisait au XIXe siècle et jusqu'au milieu du XXe siècle la fierté des ménages ruraux. Il trônait habituellement sur une table de toilette dans la chambre matrimoniale. Pour l'immense majorité des Français et en particulier des ruraux, la toilette continue de se faire dans une bassine devant l'âtre de la cuisine.

Ce n'est qu'avec les grands ensembles de logements sociaux, dans les années 1950, que l'accès à l'hygiène va se démocratiser, avec la généralisation du chauffage central et des salles de bain dans les appartements.



Accessoires d'hygiène

Le bidet : cette baignoire miniature, dont le nom est emprunté à celui d'un cheval de poste, petit et trapu, a rassuré à partir de 1710 les volages soucieuses de prévenir les maladies honteuses.

La brosse à dents : prenant la suite du bout de bois cure-dents et des bâtonnets à mâcher, la brosse à dents est apparue au XVe siècle en Chine puis en Europe à la fin du XVIe siècle.

Le papier-toilette : l'indispensable papier hygiénique a prouvé à partir de la moitié du XIXe siècle qu'il était nettement plus efficace que l'éponge, le chanvre ou même les cailloux employés jusqu'alors.

Le peigne : présent dans les civilisations les plus anciennes, il fait partie des premiers objets ouvragés par l'homme (artefacts), en os, corne ou ivoire.

Le rasoir : coquillage, lame en bronze, coupe-choux, tous les moyens étaient bons pour se faire la peau nette, jusqu'à l'arrivée en 1904 de monsieur Gillette et de son rasoir « *de sécurité* » pour éviter les défigurations malencontreuses.

Le savon : longtemps attribuée aux Gaulois, ce serait finalement aux Sumériens que l'on doit l'invention du savon à partir de la graisse de vache, de l'huile d'olive ou encore de la soude végétale ainsi que de cendres.

Le shampooing : il a été ramené des Indes par les Anglais, comme l'indique son nom dérivé de *champo* : masser. Avant son introduction en Europe, au XVIII^e siècle, on avait recours au vinaigre, à l'argile ou plus simplement, aux perruques !

La douche : on doit la popularité de cet outil, connu dès l'antiquité, au médecin-chef de la prison de Rouen : ce bon gestionnaire y voyait un moyen bien pratique d'économiser l'eau et le temps lors de la toilette des détenus.

La vie des gabariers sur la Dordogne



Les gabares, sortes de grosses barques à voile étaient chargées principalement du transport du **vin**. Elles avaient des coques élancées qui glissaient sur l'eau grâce à leur fond plat et naviguaient à l'aide de voiles carrées dans l'**estuaire**. Ces gabares de Basse-Dordogne, les *couraux*, se différenciaient des *courpets*, les gabares de Haute-Dordogne par la qualité de leur fabrication tout en chêne leur conférant solidité et qualités marines. Ces **gabares** étaient construites pour durer, contrairement aux *courpets* construits pour un unique voyage, et se transmettaient de père en fils.

L'histoire des *couraux* de Basse-Dordogne est très différente de celle des *courpets* de Haute-Dordogne. Ils ne remontaient jamais au delà de Souillac et mettaient environ trois jours pour descendre jusqu'à **Bordeaux**. La navigation des *couraux*, comme celle des *courpets*, consistait à descendre avec l'aide du courant.

Les gabares étaient tellement chargées qu'elles n'étaient pas facilement manœuvrables. Pour s'aider, les «floutayris» (matelots) utilisaient l'«astre» (longue perche) avec laquelle ils pouvaient dégager leur bateau lorsqu'il s'était engravé ou bien l'éloigner des rochers menaçants. Autant dire qu'ils devaient savoir tenir ferme le «gober» (gouvernail) et les rames. Suivant les situations, les gabariers devaient «tenir drech» (tenir droit la gabare), «couajar» (godiller), «sarrar» (serrer), «cachar» (appuyer) et «tirar» (ramer). En raison de tous ces dangers, on ne pouvait pas devenir gabarier avant l'âge de 15 ans.

L'équipage — payé par le propriétaire du bateau — était composé de trois à cinq personnes et chacun avait un poste attitré : le capitaine occupait la place à l'arrière du bateau, en hauteur, ce qui lui permettait d'observer par-dessus le chargement et de gouverner avec plus d'aisance ; à l'avant, se trouvaient les rameurs, au nombre de deux. Il s'agissait là d'un équipage minimum car on pouvait également trouver une quatrième personne chargée d'écoper, et une cinquième qui devait dégager le bateau des rochers et autres obstacles. Certaines embarcations pouvaient avancer à l'aide d'une voile, ce qui était particulièrement utile en Basse-Dordogne.

Lorsque le *courau* atteignait **Libourne**, on hissait la voile pour naviguer dans l'estuaire jusqu'à **Bordeaux**. Les navigateurs utilisaient la marée descendante pour atteindre le Bec d'Ambès où ils attendaient la *renverse* pour remonter vers Bordeaux. A **Bordeaux**, la marchandise, constituée surtout de **barriques** de vin qui avaient été collectées le long du trajet, était débarquée pour être rechargée sur les navires de grand-large.



Les gabarriers en profitaient pour charger essentiellement du sel, unique moyen de conservation à l'époque, afin d'achalander le haut pays. Ils rechargeaient aussi du vin de Bordeaux. Les tonneaux de vin disposés au-dessus de la cargaison de sel laissaient parfois suinter leur contenu, ce qui conférait à une partie de la cargaison une couleur et un parfum particulier, à l'origine du **sel de vin** actuel.

A la *remonte*, les gabarriers utilisaient le vent et la marée montante tant que cela était possible, c'est-à-dire jusqu'aux environs de **Saint-Emilion**, puis faisaient appel aux bouviers (conducteurs de bœufs) ou aux haleurs (hommes qui halaient le bateau sur les chemins de halage).

Il est établi que la **Corrèze** a souffert d'une grande pauvreté aux siècles passés. Beaucoup de corréziens s'occupaient à descendre le bois des futaies du Limousin vers la clientèle bordelaise. Les gabares de Haute-Dordogne, n'étant pas destinées à servir au delà d'un voyage, étaient rudimentaires. Mais elles étaient parfaitement adaptées à la navigation sur la **Dordogne**.

En effet, leurs relèves à l'avant et à l'arrière permettaient de passer les rapides sans trop d'encombres.

La veille de chaque départ, un curé bénissait les hommes et les bateaux car le voyage était à certains endroits particulièrement dangereux à cause des nombreux rapides. **Lalinde** et son haut-fond en était un. Beaucoup de gabarriers n'étaient pas sûrs de revoir leur village et leur famille car les accidents étaient fréquents malgré leur courage et leur adresse. C'est peut-être pour cela qu'ils avaient le sentiment d'une certaine supériorité sur les « terriens ». Ils affirmaient d'ailleurs avec plaisir: « *Si vilain sur terre, seigneur sur l'eau je suis.* »

Lorsqu'enfin le port de **Libourne** était en vue, terminus de la descente pour les **gabares** de Haute-Dordogne après cinq à six jours de navigation, les gabarriers déchargeaient le **merrain**, les lames de chêne qui servaient à faire les tonneaux, qu'ils vendaient aux chais situés près du port, et la **carrassonne**, des piquets de châtaignier ou d'acacia qui servaient de tuteurs pour les vignes.

Les gabares, étaient ensuite démontées planches par planches, membrures par membrures, car il était impossible de remonter le courant jusqu'en Haute-Dordogne.

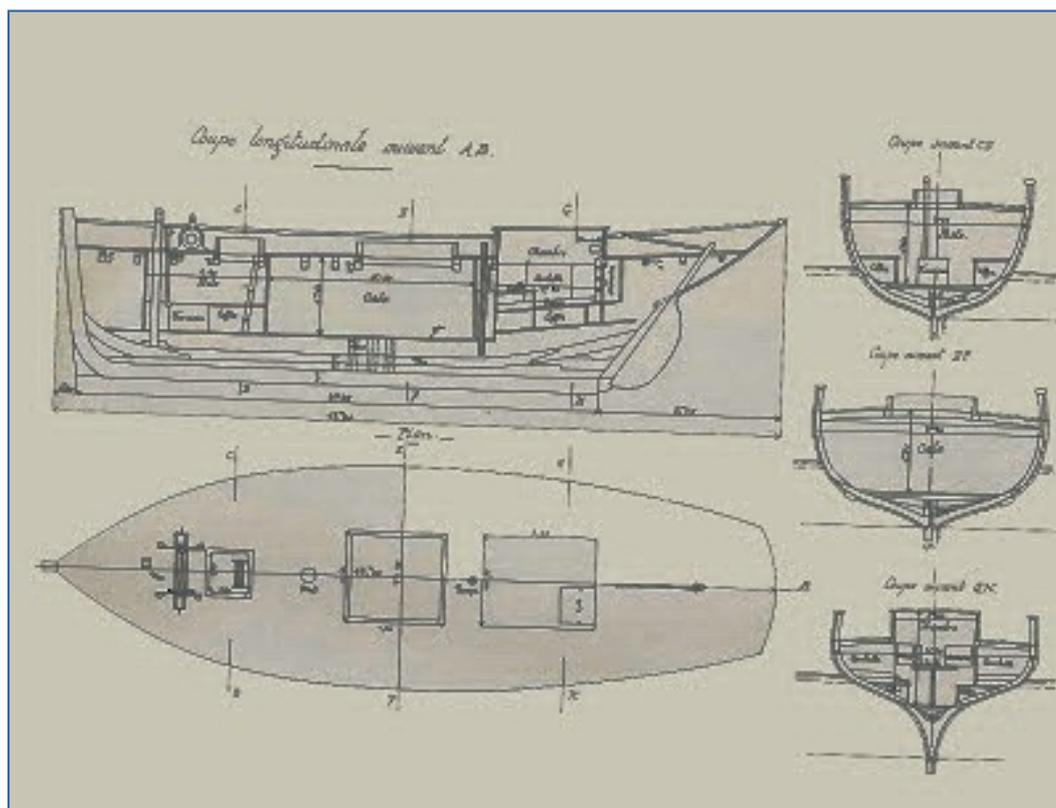
C'est ainsi que toutes les embarcations finissaient, vendues en bois de chauffage ou en bois de menuiserie. Certaines furent même utilisées pour servir de toiture de grange.

Les gabariers regagnaient leur point de départ à pied, soit quinze jours à trois semaines de marche, pour refaire les 350 kilomètres qui les séparaient de leur domicile, en empruntant les chemins de halage, puis à travers les forêts des gorges de la **Dordogne**. Le chemin de fer portera un coup d'arrêt définitif à l'épopée des gabares à la fin du XIX^{ème} siècle.

Plus tard, d'autres corréziens descendront la rivière pour s'installer en **Gironde** et faire du commerce. Ils feront prospérer leurs maisons de négoce puis achèteront des châteaux pour faire du vin. Ils s'appelaient Moueix, Janoueix, Cazes ou Borie et feront des fortunes.

Extrait Internet de : Les raisins de la rivière, et histoire Dordogne

Périgord <http://www.lesraisinsdelariviere.com/article-3.html>



Voyage sans retour pour La Pérouse 1^{er} août 1785

La fin des conflits avec l'Angleterre offrant enfin un répit aux forces maritimes, il était temps d'aller au-delà des mers pour affirmer ou conforter notre présence sur le plan stratégique, commercial et scientifique. On ne demande rien de moins au navigateur que de parachever la carte du monde tout en jetant les bases de nouveaux comptoirs et en espionnant les activités coloniales de nos concurrents anglais, hollandais et espagnols. Et, bien sûr, autant profiter de ce périple pour compléter herbiers, répertoires zoologiques et inventaires ethnologiques !

Pour parvenir à cette fin, le maréchal de Castries et le chevalier de Fleurieu, directeur des ports et arsenaux, ont mis toutes les chances de leur côté en réunissant une équipe solide, à commencer par La Pérouse lui-même.

Il fait appel pour le seconder à son vieil ami Paul-Antoine Fleuriot de Langle, compagnon de bataille et membre de l'Académie de marine grâce à ses travaux sur le calcul des longitudes. Les sciences sont en effet à l'honneur : une riche équipe de savants parmi les meilleurs spécialistes d'astronomie, de botanique ou encore de météorologie est sélectionnée pour participer à l'aventure. L'état-major est également composé de l'élite des officiers choisis parmi une centaine de volontaires, dont le jeune Napoléon Bonaparte, qui voit finalement sa candidature rejetée.

Une mission impossible



En juin 1785, Louis XVI lance une grande expédition autour du monde. Il lui reviendra, avec une équipe de savants, de compléter cartes et répertoires scientifiques, mais aussi d'ouvrir de nouvelles voies de commerce en Extrême-Orient.

La Pérouse porte son choix sur deux solides navires de transport, le *Portefaix* et l' *Autruche*, vite rebaptisés *la Boussole* et l' *Astrolabe*.

On entreprend de pousser les cloisons pour faire de la place aux instruments de mesure, aux caisses destinées à accueillir les échantillons et aux 150 ouvrages de la bibliothèque ; sur les ponts sont installés moulins à vent et cucurbites destinés à fournir farine fraîche et eau de mer distillée.

30 moutons sont entassés dans les chaloupes, 200 poules réunies dans les dunettes, les 5 vaches attachées au grand mât. En tout ce sont près de 400 tonnes de marchandises et matériels divers qu'il faut embarquer, et 220 marins, officiers et civils.

Alaska, droit devant !

Ce 1er août 1785, l'*Astrolabe* et la *Boussole* quittent donc Brest pour une navigation estimée à 4 années. Après le Chili, l'île de Pâques puis Hawaï, voici l'Alaska, où meurent 21 marins dans le naufrage de deux chaloupes.

Sur l'île où s'est déroulé le naufrage des chaloupes, La Pérouse fait ériger un monument sous lequel il enterre une bouteille renfermant cette épitaphe émouvante :

« À l'entrée de ce port ont péri vingt-et-un braves marins ; Qui que vous soyez, mêlez vos larmes aux nôtres ».

L'expédition poursuit vers San Francisco, la Chine et les Philippines. Un an après avoir quitté Brest, il est temps d'entamer la traversée du Pacifique en direction du port chinois de Macao pour éviter la mousson. Le comptoir portugais est atteint en janvier 1787. Les Français ont la déception de ne pouvoir y écouler les milliers de peaux de loutre ramenées d'Alaska, le marché étant déjà saturé par les Anglais.

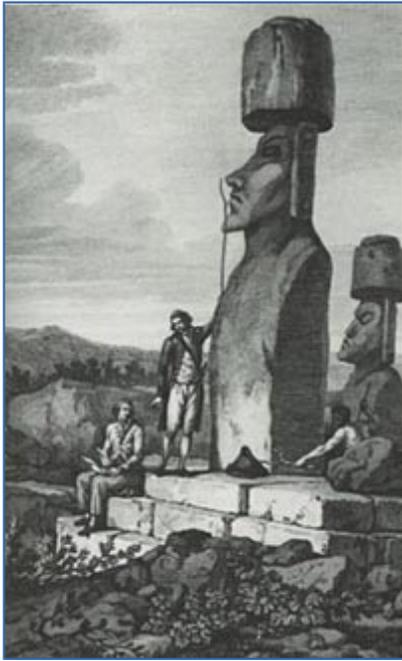
Après une navigation périlleuse le long des côtes méconnues de Corée, la *Boussole* et l'*Astrolabe* rejoignent le Kamtchatka, péninsule au nord-est de la Russie. L'accueil des autorités y est excellent ; un bal est même organisé, interrompu par l'arrivée du courrier en provenance de France. La Pérouse y apprend sa promotion au rang de chef d'escadre et reçoit l'ordre de se rendre en Australie pour espionner les Anglais. Il reprend la mer...

28 mois après le départ de Brest, il atteint avec soulagement Tutuila, île des Salomon, pour se ravitailler en eau fraîche. Mais l'opération coûte la vie à 12 marins, tués à coups de pierre ou de massue par les indigènes après que leurs chaloupes se sont échouées.

C'est donc démoralisée et affaiblie par les carences alimentaires que l'expédition parvient en Australie où elle découvre avec surprise une flotte anglaise à la recherche d'un endroit accueillant pour installer près de 700 forçats. Les Français en profitent pour confier quelques lettres à leurs « compatriotes européens » avant de quitter *Botany Bay*, le 10 mars 1788. Alors commence le mystère La Pérouse.

Pendant 40 ans, le silence retombe sur l'expédition. La déferlante de la Révolution passe sans que l'on oublie les marins : on dit ainsi que, peu avant de monter sur l'échafaud, Louis XVI s'enquit du sort de son explorateur, censé être de retour depuis l'été 1789.

C'est finalement l'irlandais Dillon qui lève le mystère en acquérant en 1826 dans l'archipel des Vanuatu une épée en argent de confection française, premier indice d'une enquête qui permet de localiser le naufrage sur Vanikoro. Les recherches se poursuivent de nos jours pour éclaircir les circonstances de la perte de l'expédition La Pérouse, certainement victime d'un cyclone.



Le récit du naufrage

« Lorsque les vieillards n'étaient encore que des enfants, il s'éleva pendant une nuit un ouragan furieux qui renversa les toitures de leurs cabanes, brisa leurs arbres fruitiers, exerça dans l'île de grands ravages : deux grands vaisseaux se perdirent sur la côte sud-ouest de l'île, près des villages de Wannow et Priow ; l'un d'eux s'engloutit, et l'autre se brisa contre les écueils. Les esprits qui montaient le dernier vaisseau rassemblèrent sur le rivage, à Priow, plusieurs objets qui leur servirent à construire un petit navire à deux mâts, sur lequel ils s'embarquèrent, laissant derrière eux deux de leurs compagnons » (récit recueilli en 1826 par Peter Dillon auprès des indigènes de Vanikoro).

Barthélemy de Lesseps (1766-1834) savait-il dans quelle aventure il se lançait en acceptant d'accompagner Lapérouse en tant que traducteur de russe ? Le jeune homme n'a que 21 ans en septembre 1787 lorsqu'il s'élance en traîneau à travers les étendues sibériennes pour rapporter à Versailles les précieux documents que lui a confiés le chef de l'expédition, en escale sur la côte pacifique de la Russie. Il lui faut plus d'un an pour mener à bien sa mission et remettre comptes rendus et journal de bord entre les mains du ministre de la Marine. Barthélemy de Lesseps, oncle du créateur du canal de Suez, est un des rares rescapés de ce voyage.

Internet : Les Amis d'Hérodote

Le grand incendie de 1949

Il n'est pas un été sans que notre région ne connaisse des incendies de forêts cette année encore nous n'avons pas été épargnés. La défense des forêts est bien structurée pompiers professionnels et volontaires sont là pour intervenir rapidement et disposent de matériel performants . si les victimes sont rares il n'en fut pas de même lors du grand incendie de 1949 Lors de cet incendie 82 personnes ont péri.

L'éclosion du feu est provoquée par deux résiniers le vendredi 19 août 1949, près de Saucats, à 20 km au sud de Bordeaux (de la cabane de la scierie Pioton). Selon l'enquête officielle, la braise d'une cigarette met le feu à une couverture, puis à la cabane, enfin à la forêt. Ils n'ont que le temps de fuir.

L'incendie se propage rapidement dans les pins, les landes et les chaumes, vers l'ouest, pendant près de 24 heures. Des contre-feux sont allumés ici et là pour protéger les villages et les bâtiments menacés.

Le 20 août, aux environs de midi, l'incendie tourne au nord-est en accélérant. On soupçonne, aujourd'hui, que le passage d'un front météorologique serait à l'origine du changement de la direction et de la force du vent. Il transforme en une tête de feu de près de 10 kilomètres de long, le flanc nord où l'on avait placé des défenseurs inexpérimentés sur des positions présumées sans risque. Ils s'apprêtaient d'ailleurs à prendre leur casse-croûte après le passage d'un des responsables de la lutte venu vérifier leur position.

Soudain, vers 15 heures, une tempête de feu éclate et le drame se déclenche. "Les flammes bondissent de 200 mètres comme lancées par des engins de guerre. On estime que l'incendie a parcouru 6000 hectares en 20 minutes". Les arbres sont renversés, ou arrachés et projetés au loin. Une pluie de feuilles et d'aiguilles carbonisées, de morceaux d'écorce calcinée, et de cendres recouvre Bordeaux. Le nuage de fumée est visible à plus de 100 km à la ronde et jusqu'au pied des Pyrénées, à 200 km.

Les témoignages suivants, et d'autres, ont été publiés par le quotidien Sud-Ouest. "Vers 15 heures 15, a éclaté une véritable tornade, dans un grondement rappelant les bombardements, une vague de feu d'une dizaine de kilomètres de longueur, s'est ruée vers le nord-est, en submergeant les sauveteurs". "Il (le feu) s'est mis à tourbillonner, à former de nouveaux tourbillons. Un peu partout, et il a soulevé des masses de sable, et même des arbres. Il a fait une chandelle à plusieurs kilomètres de hauteur".

"L'incendie [progressé de] 10 kilomètres en une heure". "La vie et la mort devenaient une question de secondes, une affaire de pile ou face!" a témoigné Pierre Durand. "Je m'accrochais désespérément à la citerne que traînait un cheval aveugle et je criais à ceux qui étaient avec moi d'en faire autant ... Le cheval - guidé par un vieux de la forêt - galopait dans la lande en feu. Si nous arrivions au fossé et au chemin avant l'incendie, nous avions encore notre chance. Agrippé au robinet de la citerne, je sentais l'asphyxie me gagner, mais je courais toujours. Avec

moi, derrière moi, j'entendais courir et haleter mes camarades. Le vieux guide fonçait droit vers la dénivellation qui, franchissant le fossé, nous libérerait de l'enfer. Quand nous y arrivâmes, déjà cruellement brûlés mais encore vivants, je me retournai ... Six de nos camarades, tombés sur le sol, flambaient déjà. On voyait les flammes courir tout au long de leurs corps étendus; la graisse gonflait et les flammes gouttaient au bout de leurs souliers, de leurs bottes ou de leurs sabots carbonisés ..."

Cet incendie mobilise plusieurs milliers d'hommes. Des habitants de la région mais aussi des militaires casernés à Bayonne, Bordeaux et des régions voisines. Le 33ème Régiment d'Artillerie basé à Poitiers paie un lourd tribut. La Royal Air Force envoie trente pompiers équipés de combinaisons d'amiante. Le 23 août, seize pompiers du Kent (Grande-Bretagne) arrivent avec des engins chenillés prêter main forte aux sauveteurs. Les pompiers de Paris équipés d'un puissant matériel défendent les villages. Ils joueront un rôle important dans la défense de La Brède ; les fossés du château de Montesquieu les alimentant en eau.

Le château de Montesquieu à La Brède est menacé lorsque le feu reprend avec violence le 22 août. Le convoi du ministre échappe de peu à une tornade de feu qui traverse sa route et détruit deux véhicules de la caravane dont les occupants ont juste le temps de fuir. L'incendie est enfin éteint le vendredi 25 août.

Le bilan officiel fait état de 50.000 ha détruits (en réalité 28000 ha et 2 millions de m³ de bois), 56 maisons, 9 chalets, 1 villa, 21 granges, 21 dépendances, 1 boulangerie, 16 chais

Un monument fut érigé sur le site en bordure de la RN10, au sud-ouest de Le Puch, formé de trois pins brûlés auxquels sont accrochées des planches rappelant la catastrophe. Un autre en marbre, plus récent, à Le Puch même, cite les noms des 82 victimes.

A l'aube du dimanche 21 août 1949, les équipes commencent la recherche des victimes. Bientôt les premiers cadavres sont découverts. Tombés face contre terre, hideux, déformés, n'ayant plus rien d'humain, les malheureux ont péri asphyxiés, puis carbonisés par la chaleur dégagée par le gigantesque brasier.

A 17 heures 30, quarante corps se trouvent déposés à la mairie de Cestas. Dans les landes du Puch, les cadavres d'une vingtaine de militaires, encore casqués et complètement carbonisés, ont été découverts, totalement défigurés, groupés par trois, quatre ou cinq. Ce n'est que le mardi 23 qu'on aura retrouvé toutes les victimes.

Parmi ces nombreux morts, 29 étaient canéjanais sur une population de 480 habitants à l'époque. Le village d'alors paiera le plus lourd tribut humain, laissant 24 veuves et 34 orphelins dans le dénuement



Sites ; www.prevention2000.org,

fresques.ina.fr

L'Affaire du collier de la Reine : 25 janvier 1785

Le cardinal et les escrocs

Le collier avait été réalisé vers 1773 par les joailliers parisiens Böhmer et Bassenge avec 647 bijoux d'un poids total de 2.300 carats.

Les deux joailliers s'étaient persuadés de pouvoir le vendre à la comtesse du Barry, favorite du roi Louis XV. Las, la mort inopinée du vieux roi en 1774 porte un coup à leur projet.

L'idée vient aux joailliers que la nouvelle reine, Marie-Antoinette, que l'on sait fort coquette, pourrait l'acquérir à son tour. Ils parviennent à présenter leur merveille aux souverains en 1778 puis en 1781.

Le jeune roi Louis XVI ne se laisse pas fléchir et recule devant l'énormité du prix, 1.600.000 livres ! La reine se montre aussi raisonnable. Elle va jusqu'à rappeler que c'est là le prix de deux vaisseaux de ligne dont le royaume a bien plus besoin...

La jeune Autrichienne, fille de l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche, est arrivée à Versailles à 14 ans et s'est composé un personnage frivole, entouré de jeunes aristocrates insouciantes. On s'accorde à la trouver élégante et les soupirants ne lui manquent pas.

Le prince Louis de Rohan est de ceux-là. Issu d'une illustre et richissime famille, il part à Vienne comme ambassadeur en 1772, à 38 ans. Il en est chassé deux ans plus tard par l'impératrice, que scandalisent ses dévergondages, mais n'en est pas moins nommé grand aumônier de France puis cardinal et enfin évêque de Strasbourg.

Imbu de lui-même, le cardinal de Rohan a des ambitions politiques et attribue à la défaveur de la reine l'échec de ses projets. C'est alors qu'il rencontre une jeune femme délurée qui descend d'un bâtard du roi Henri II et se gratifie du titre fantaisiste de comtesse de La Motte-Valois. Elle possède des accointances avec un escroc italien du nom de Giuseppe Balsamo, qui se présente lui-même comme le comte de Cagliostro.

La comtesse de La Motte-Valois fait grand cas d'une prétendue intimité avec Marie-Antoinette au point de convaincre le cardinal de pouvoir gagner ses bonnes grâces. Le naïf prélat lui confie quelques cadeaux destinés à la reine et obtient en retour des billets de remerciements qu'il croit venir de la reine.

Le 11 mars 1784, une entrevue discrète est organisée dans le Bosquet de Vénus (*sic*) au voisinage du Petit Trianon, où la reine passe l'essentiel de son temps. Il est minuit, le cardinal attend le cour battant. La reine paraît et lui remet une rose et un billet en faisant signe de se taire. En réalité, une modiste parisienne dénommée Nicole Legay d'Oliva a joué le rôle de sosie de la reine pour abuser le cardinal.

Désormais, ce dernier ne met plus de limites à ses générosités. En janvier 1785, la comtesse de La Motte-Valois lui apprend que la reine, ne pouvant acheter un joyau précieux au grand jour, le charge de s'entremettre pour l'acquérir en son nom.

Le cardinal, sur les instances de Cagliostro, s'exécute aussitôt. C'est ainsi que le 21 janvier 1785, la comtesse annonce radieuse aux joailliers Böhmer et Bassenge que la reine s'est déterminée à acheter une superbe rivière de diamants. Le collier est remis au cardinal qui le confie à un prétendu officier de la reine... Il s'agit en fait d'un amant de la comtesse, laquelle se hâte de défaire le collier et de le vendre au détail à Londres.

Lorsque, quelques mois plus tard, le cardinal se trouve dans l'impossibilité de régler une échéance, les joailliers se présentent à la reine pour faire valoir leur traite. Celle-ci, incrédule, porte l'affaire devant le roi qui comprend tout. Atterré, il choisit, non sans maladresse, de révéler l'affaire au grand jour pour manifester l'innocence de la reine.

Scandale à Versailles

Le 15 août 1785, jour de l'Assomption, il y a grande fête à Versailles, où se presse la noblesse du royaume.



Le grand aumônier de France doit célébrer un office solennel dans la chapelle du palais. Il a déjà revêtu son habit pontifical lorsqu'il est sommé de se présenter incontinent dans le cabinet du roi.

Louis XVI le reçoit en présence de la reine, du garde des sceaux et du ministre de la maison du roi, le baron de Breteuil. On lui présente la traite signée au profit de Böhmer et Bassenge, et le malheureux cardinal en reste sans voix. Décontenancé, il signe des aveux complets sous la dictée du roi et sort sous les quolibets des courtisans.

«*Qu'on mette le cardinal aux arrêts !*» s'écrie Breteuil, son ennemi juré... Le jour même, Rohan fait son entrée à la Bastille. Le lendemain, Jeanne de la Motte est arrêtée à son tour. Ses complices sont en fuite.

Dans son souci de faire la lumière, le roi confie au Parlement le procès du cardinal. L'instruction traîne, les prévenus font des dépositions contradictoires, les grands noms de France (Rohan, Condé, Soubise) prennent fait et cause pour le cardinal tandis que le haut-clergé s'insurge contre l'affront fait à l'un des siens, victime d'escrocs et seulement coupable de naïveté. Quant à l'infortunée reine, elle est accablée par les insinuations les plus malveillantes et les quolibets les plus orduriers.

Les privilégiés de tout poil se privent d'autant moins de malmener la famille royale qu'au même moment, ils sont en conflit ouvert avec le roi et son ministre Calonne sur les projets de réforme fiscale. Ils en veulent au gouvernement de vouloir imposer un minimum de justice fiscale dans le pays, à leur détriment.

Le 22 mai 1786, le procès s'ouvre devant une cour de 64 magistrats de la Grand-Chambre et de la Tournelle. Dix jours plus tard, le procureur général Joly de Fleury prononce un réquisitoire accablant pour le cardinal. Le jury délibère cependant qu'une partie de la cour s'insurge et qu'une foule de plusieurs milliers de manifestants proclame bruyamment son appui au cardinal. Sur la foi des délibérations du jury, le cardinal est relaxé mais le roi le dépouille de toutes ses charges et l'exile à l'abbaye de la Chaise-Dieu.

La comtesse de la Motte est condamnée à être fouettée en public, marquée au fer rouge et détenue à perpétuité à la Salpêtrière (d'où elle s'évade peu après).



Les principaux complices, mari et amant de l'intrigante, sont condamnés par contumace cependant que Cagliostro est banni du royaume.

L'opinion accueille le verdict comme un désaveu implicite pour la reine et croit y trouver une confirmation de toutes les calomnies qui traînent sur son compte. Marie-Antoinette ne s'y trompe pas, qui écrit à la duchesse de Polignac : *«Venez pleurer avec moi, venez consoler votre amie, ma chère Polignac. Le jugement qui vient d'être rendu est une insulte affreuse...»*

Les peintres officiels tentent de renverser le jugement populaire en présentant Marie-Antoinette non plus comme la reine de l'élégance mais comme une mère affectueuse, entourée de ses enfants, mais cette opération de communication ne va pas fonctionner.

L'affaire du collier va seulement rapporter à la reine un nouveau surnom : *«Madame Déficit»*, nourrissant le ressentiment populaire à son égard.

Quelques mois plus tard éclatera la Révolution. Traité en martyr, le cardinal de Rohan sera élu aux états généraux en 1789 par le clergé de Tonnerre avant d'émigrer en Allemagne où il mourra en 1803.

Histoire de la Terreur à Bordeaux

Nous, Représentants du peuple, délégués dans les départements de la Gironde et du Lot-et-Garonne,

Sur la connaissance qui nous a été donnée par le Comité de Défense générale du département de la Gironde de divers mémoires relatifs aux moyens nécessaires pour mettre ce département en état de défense,

Considérant que, quoique aux termes de la loi du 4. avril, les départements maritimes soient autorisés à mettre leurs côtes en état de défense, le peu d'extension donnée aux termes de cette loi pourrait entraver les opérations du département dans une infinité d'occasions où la promptitude des mesures ne peut être secondée que par une facile disposition des fonds;

Considérant que la situation particulière du département et son importance mérite toute notre sollicitude et que nous ne pouvons faire un meilleur exercice des pouvoirs dont nous sommes revêtus que de donner à l'administration le soin et la faculté de défendre cette partie du territoire de la République, dont la surveillance lui est confiée;

Autorisons le Conseil général et à son défaut le Directoire du département de la Gironde à ordonner la confection des travaux contenus dans les dits mémoires et qui sont relatifs à la défense des côtes et de la rivière, tels que :

batteries, signaux, redoutes, forts, vaisseaux stationnaires ou batteries flottantes au bas de la rivière, achats de boulets, construction d'affûts, approvisionnements de poudres et autres munitions de guerre, et généralement faire les dispositions propres à rassurer contre toute invasion des ennemis sur les côtes ou dans la rivière, et même celles qui deviendraient nécessaires du côté de l'intérieur, en cas de menaces de la part de l'ennemi dans cette partie

A l'effet de quoi il demeure formellement autorisé à ordonnancer les fonds nécessaires pour le paiement des dites dépenses sur les revenus de district qui seront tenus d'acquitter les mandats à valoir sur les fonds de toute nature existant dans leur caisse et même sur le payeur général du

département à défaut de fonds dans les caisses des receveurs de district, lesquels mandats, motivés sur la présente autorisation, seront reçus pour comptant des receveurs ou payeur par la Trésorerie nationale; à la charge par le département de mettre dans les dites dépenses l'économie convenable et de s'assurer d'avance de leur nécessité d'après les états de détail et devis estimatifs présentés par les gens de l'art dans chaque partie et discutés dans le Comité de défense générale; à la charge encore de nous donner connaissance dans les vingt-quatre heures des dépenses pour lesquelles il aura ordonné des fonds, et en cas d'absence de notre part, de donner pareille connaissance dans le même délai au Comité de Salut public.

Fait à Bordeaux, en délégation, le 3 mai 1793, l'an II de la République française.

Signé GARRAU, PAGANEL.

Extrait histoire de la terreur à Bordeaux par Aurélien Vivie

Jean-Baptiste Lynch

Jean-Baptiste Lynch, né le 3 juin 1749 à Bordeaux, mort le 15 août 1835 à Dauzac en Médoc, est comte de l'Empire, maire de Bordeaux, pair de France.



Jean-Baptiste Lynch est né en 1749, fils de « Thomas Lynch, écuyer, et de dame Pétronille Drouillard », issu d'une famille d'origine anglaise, anciennement établie en Irlande dans la région de Galway .

D'ancienne mais petite noblesse, les Lynch catholiques ont dû fuir les persécutions et se réfugier à Bordeaux au XVII^e siècle.

John Lynch, officier dans l'armée irlandaise, le grand-père de Jean-Baptiste, s'y installe et se fait naturaliser en 1710 ; il n'y réussit pas son intégration commerciale, mais le père de Jean-Baptiste, Thomas Lynch, fait un riche mariage en épousant la fille du trésorier Pierre Drouillard ; il reçoit de Louis XV des lettres de naturalisation, et en 1755 des lettres de

reconnaissance de noblesse.

Un frère de Jean-Baptiste, Thomas-Michel Lynch, est plus tard député de tendance royaliste au Conseil des Cinq-Cents en 1796-1797 ; sa sœur Peggy Elise Lynch épouse l'industriel François-Patrice Mitchell ; leur cousin Thomas Lynch Jr est un des signataires de la Déclaration d'indépendance des États-Unis.

Jean-Baptiste Lynch est destiné par son père à de venir avocat. Il est nommé conseiller au parlement de Bordeaux en décembre 1770, et il y est reçu en 1771. Il épouse la fille de M. de Berthon ou Leberthon, premier président au parlement, et devient ensuite président aux requêtes. Il représente le parlement de Bordeaux en 1781 à la cour de Louis XVI.

Lorsque son beau-père est élu député aux États généraux de 1789, il l'accompagne à Paris et professe hautement ses opinions, qui lui valent d'être emprisonné pendant la Terreur. Il est libéré après Thermidor.

Nommé conseiller général sous le Consulat, Jean-Baptiste Lynch est nommé par l'Empereur maire de Bordeaux en 1808. Il devient ensuite comte de l'Empire et chevalier de la Légion d'honneur. Il est dévoué à Napoléon qui parle de lui comme l'un de ses meilleurs magistrats

Lynch livre la ville

Lynch choisit de rallier les Bourbons et de n'être pas fidèle à Napoléon, en reniant les serments³ qu'il lui a faits comme maire de Bordeaux et comme membre de la Légion d'honneur. Il entre en contact à Paris et à Bordeaux, en 1813, avec plusieurs royalistes dont Taffard de Saint-Germain, un agent de Louis XVIII.

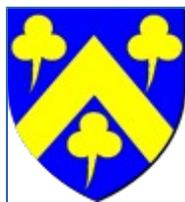
En mars 1814, les Anglais approchent de Bordeaux. Le 12 du même mois, après avoir laissé des appuis sûrs à l'hôtel de ville, Lynch va au-devant du général anglais, abandonne son écharpe tricolore pour une écharpe blanche et rentre dans Bordeaux, présente les Anglais comme des alliés et entraîne la population aux cris de « *Vive le Roi !* ». Le 12 mars, il publie une proclamation invitant à voir en Louis XVIII un « *monarque père du peuple* » ; le jour même, le duc d'Angoulême débarque à Bordeaux. Lynch est nommé temporairement préfet de la Gironde, du 21 au 29 mars.

Le duc de Wellington renie plus tard l'approbation anglaise pour une Restauration, le gouvernement anglais préférant traiter avec Napoléon, titulaire du pouvoir en place. Les bordelais doivent assumer seuls leur attachement à la maison de Bourbon : le maire, le comte Lynch se rétracte donc à propos du soutien de l'armée anglaise mais continue à soutenir les Bourbon. Le drapeau blanc flotte notamment sur la mairie.

Louis XVIII reçoit ensuite Lynch aux Tuileries et l'élève à la dignité de Grand-Croix de la Légion d'honneur. Pendant les Cent-Jours, Lynch s'enfuit en Angleterre : Napoléon revenu annonce qu'il pardonne à tous, excepté à ses deux « plus grands ennemis », Lynch et Lainé.

Lynch revient en France à la seconde Restauration ; Louis XVIII le crée Pair de France. À la Chambre haute, il vote pour la mort du maréchal Ney et soutient la politique du gouvernement jusqu'en 1830. Il se retire alors sur ses terres du Médoc, mais sort de sa retraite pour soutenir les anciens ministres de Charles X mis en accusation¹. En Médoc, il possède avec son frère le domaine viticole constituant les actuels Château Dauzac, Château Lynch-Bages et Château Lynch-Moussas.

Jean-Baptiste Lynch meurt sur sa terre de Dauzac en Médoc (Gironde) le 15 août 1835.



Armoiries des Lynch

J. (M)



du 30 juillet 1835
N° 10
deur de -
gastaux catharine

En vingt feuillets mil huit cent trente cinq à cinq
Acte de deur de catharine Gastaux deeur ayist
à Vire hour du mater, Spous de Raymond, Esj -
habitans de cette commune, ayis & appars devant
Cesur la declaration a moi faite par arnaud
Lebat vigneron, ayi de trente neuf ans, et par
pierre dupin aubergiste ayi de quarante un ans,
temoins habitans de cette commune, qui ont subit
de me Yavois Vigner apres que lecture a été
faite du present. *Saxiavoly*

du 16 aout 1835

N° 11
deur de
Monsieur L'omb de la fironne, pair de France, Grand officier de l'ordre
Jean Baptiste de
Cynoch

De seize aout mil huit cent trente cinq à cinq hour du
Voir, acte de deur de Monsieur Jean Baptiste comte
de Synch, deeur d'hier à Vire hour du mater,
ayis de quatre vingt six ans, M^{re} de Bordeaux, de parter
de la fironne, pair de France, Grand officier de l'ordre
Gayal, de la Legion d'honneur, ancien Maire de la
ville de Bordeaux. Vint en premiere Noce de dame
de la barthe, Spous de Madame de Comthe amille
Marie Josette de Judiquier, fille de defunt
Monsieur Thomas de Synch, deeur, et de
drouillars, y est deeur sur son domaine de saign
Vad dite Commune
Cesur la declaration a moi faite par Jean de
Clement Thomas, de fionne Jardinier, de la fionne
homme d'affaire de defunt. Temoins Major qui
a signé avec nous de dernier temoin, non le premier pour
de Yavois apres lecture faite du present. *Saxiavoly*

Extraits de correspondance de 2 soldats pendant la Guerre 1914/1918

Braine le 5 novembre 1914 ma Chère petite femme

C'est avec grand plaisir que j'ai reçu aujourd'hui deux lettres de toi, j'ai été content de voir une carte d'Arcachon, je ne t'écris pas de plus long discours, il pourrait se faire que la guerre se finisse plus tôt, car il n'y a guère que dans notre coin qu'ils s'accrochent au terrain aussi durement, pour éviter les pertes des nôtres l'offensive chez nous est calculée et les noirs sont ici . Il y a beaucoup d'aéroplanes et le tir nous amuse.

St Dizier le 28 janvier 1915 Ma chère petite femme

J'ai donné aujourd'hui pour la première fois du linge à laver, le temps me manquait et l'eau était gelée. J'espère que cela ne me coûtera pas trop cher je n'ai plus beaucoup d'argent je n'ai pas reçu les 30 francs que tu dois m'envoyer mais mieux vaut cela que les poux... ce matin nous avons 7 degrés au dessous de zéro, il faut chercher l'eau pour se laver et le temps d'aller chercher une serviette la glace est formée .

La neige s'est mise à tomber, toute la journée par intermittence. Pour dîner nous n'avons pas suivi le règlement et nous sommes rentrés dans le village faire un bon feu pour cuire la viande, ce qui fait que notre dîner n'était pas trop froid il est si rare de bien manger que pour une fois j'ai été heureux

Confiance et courage nous arriverons au bout de nos peines je vous embrasse

Neuville au Pont le 8 février 1915 ma chère petite femme

Hier au soir nous sommes partis de Revigny pour Neuville au Pont pour aller voir le pont qui avait sauté, et il a fallu que l'on travaille dur pour refaire des kilomètres de voie, le service est maintenant assuré. Nous avons touché des pantalons en velours ce qui fait qu'avec des souliers nous pouvons marcher. Les boches ont salué notre arrivée par quelques obus de gros calibres et en ce moment il en tombe de part et d'autre et cela me rappelle la bataille de Soissons que nous avons perdue, j'espère qu'ici se sera l'opposé et que l'on prendra l'avantage, en ce moment il pleut à verse...

Dijon le 7 mars 1915 ma chère petite femme

Je n'ai pas pu t'écrire dans nos wagons à bestiaux quand on roule c'est impossible d'écrire, mais je veux te rassurer tu sais que nous sommes rarement dans la ligne de feu. Il paraît que la correspondance va être supprimée pendant un temps indéterminé car nous allons nous déplacer pour les chantiers de sabotage, nous sabotons des traverses la scie, l'herminette fonctionne , c'est dur, il faut se lever tôt faire 10 heures de travail sans compter la route , à part cela on n'est pas trop malheureux ...

Le 7 octobre 1916 ma chère petite femme

Nous avons touché quelques effets chauds, je crois que nous serons habillés pour l'hiver il faut te dire que la température est très froide, les feuilles jaunissent et la terre est trempée au point que nous avons l'impression de marcher sur des éponges et il vente à décorner les boeufs , c'est bien l'hiver que nous redoutions tous.

Marseille le 28 septembre 1917 (autre soldat) cher frangin

Nous sommes arrivés de voyage le 22 et nous repartons le 30 ,ici on ne veut pas que les moules s'accrochent sous la quille. Les permissions se font de plus en plus rares je n'y compte plus pour cette année. Je crains que la guerre finisse avant que nous puissions nous voir , mais qu'elle se presse car il y en a plus que marre. Il est question d'aller à Alger puis à Salonique, mais comme on ne nous laisse descendre nulle part, je n'irai pas voir les mauresques.....

Christine Dabé : Archives personnelles

CARTE POSTALE

Correspondance

Adresse

17 Juin 1915

Mon vieux Franqui.

Je t'envoie ma photo. Tu jugeras toi-même de l'allure que j'ai là-dessus. Je reconnais que je fais une sale tranche, car je n'ai pas la figure agréable - j'aurais dû au moins avoir le sourire. C'est la faute du photographe, qui ne m'a pas prévenu. J'ai reçu la tienne ces jours-ci; je te trouve très bien fait. Rien de nouveau. La santé est toujours excellente, et je prend le temps comme il vient; ce qui ne m'empêche pas de souhaiter vivement la fin de cette maudite guerre. Je t'embrasse de tout cœur, et je te la serre paternellement. *Mlle*

R. Guilleminot, Boespflug et C^{ie} - Paris.

Le 7 Mars 1915

Ma chérie.

Deux mots pour te donner de mes nouvelles qui sont excellentes; j'espère qu'il en est de même chez vous; il y a trois jours que j'~~n'ai~~ n'ai pas écrit, car je n'ai pas eu le temps, je me suis déplacé hier et avant hier et je n'ai pas eu un moment pour t'écrire. Je suis à Seville à 5 h. le avant tu vois que ça va bien, presque on avance. Je t'annonce que j'ai eu beaucoup de travail pour installer une nouvelle infirmerie car nous ne pouvions pas trouver de local enfin après m'être débrouillé j'ai trouvé un petit logement, et sur tout une brave femme pour faire notre soupe. J'ai trouvé enfin nous sommes très bien nous mangeons dans de assés et nous buvons dans de verre, tu vois, mon ange que nous n'souffrons pas je sais me débrouiller pour mes hommes,

je couche dans la paille, mais demain, je pense avoir un lit chez de braves personnes qui me l'ont offert tout va bien, la guerre sera bientôt finie, le Boche recule, et nous le tenons bien cette fois. Embrasse bien notre chère Reni pour moi, ainsi que Poppe et Mamay et bonjour à tous les amis. Le temps me dure beaucoup de toi, et si j'étais heureux de te retrouver et te servir dans mes bras pour te procurer mes caresses. nous serons heureux alors. Je t'écrirai plus longuement demain, je t'embrasse et t'embrasse et t'embrasse de tout mon cœur. Ton époux et ton papa qui vous aime avec la même tendresse. Je t'embrasse et t'embrasse et t'embrasse de tout mon cœur. De mes caresses, de mes caresses, de mes caresses. Ton époux fidèle pour la vie à toi seul. *Alfred Meunier*



ai reçu avec plaisir la
lettre d'Élyse du 1^{er} mai
avec le bouquet. Reçu aussi
vos paquets postés des biscuits
spéciaux qui sont excellents

Selon votre désir je
vous envoie ma tête
que le photographe vient
de me faire

Bons baisers à Lulu &
Élyse. Bien à vous
Lucien

Libourne 3 Novembre 1914 Chère Yvonne
Je t'écris c'est quelques mots pour te faire savoir
de mes nouvelles Je te dirai que nous arrivons à Libourne
et il y a 3 jours que nous sommes partis et on a fait des
kilomètres et quand on a arrivé on été tous fatigués
on couche dans la caserne cette nuit mais on couche toujours sur la paille, et lundi on se fait habiller
et l'on va partir mai l'on ne sait où, on faisant
notre route on a vu bien des choses et surtout à Bordeaux
on a traversé la ville on a vu de jolis ponts et des bateaux à vapeur, partout y avait du monde à nous regarder passé y avait qui pleurait et nous on a chanté tous le long de la route. Un ami qui t'embrasse bien fort E Migné
au 57^e Infanterie à Libourne Gironde

Libourne 8 novembre 1914 Chère Yvonne

Je t'écris c'est quelques mots pour te faire savoir de mes nouvelles. Je te dirai que nous arrivons à libourne et il y a 3 jours que nous sommes partis et on fait des kilomètres et quand on a arrivé on été tous fatigués on couche dans la caserne cette nuit mais on couche toujours sur la paille, et lundi on se fait habiller et l'on va partir mai l'on ne sait où, en faisant notre route on a vu bien des choses et surtout à Bordeaux on a traversé la ville on a vu de jolis ponts et des bateaux à vapeur, partout y avait du monde à nous regarder passé y avait qui pleurait et nous on a chanté tous le long de la route. Un ami qui t'embrasse bien fort E Migné
au 57^e Infanterie à Libourne Gironde

Liste des Mousquetaires béarnais et basques

La fortune du premier comte de Troisvilles attira aux mousquetaires un certain nombre de gentilshommes béarnais et basques. Voici la liste de ceux dont nous avons pu retrouver les noms :

- **Jacques de Terride**, seigneur de Labenne et de Floris, mousquetaire en 1624; à l'attaque du Pas-de-Suze, il fut blessé d'un coup de mousquet à l'épaule gauche et resta estropié.
- **Fortis d'Auga, Cyrus de Camps et Isaac de Baas**, mousquetaires en 1633. Ce dernier fut, comme on l'a vu, sous-lieutenant de la compagnie du mois de janvier 1657 au mois de mai 1658.
- **Charles de Larralde**, mousquetaire vers 1635 ; il fut ensuite capitaine au régiment du Havre et servit plus de 30 ans.
- **Jean de Lagarrigue**, de Thèze, sergent de la compagnie, Mestre de camp du régiment de Languedoc, fut admis aux mousquetaires, vers 1635.
- **François d'Espalungue**, mousquetaire, fut nommé capitaine au régiment de Bellebrune en 1636, puis gentilhomme servant du roi.
- **David de Marmont**, mai 1640.
- **Pierre de Saint-Jean**, mai 1640.
- **Jean de Lanne**, mai 1640.
- **Pierre de Forbet**, 1659-1661.
- **Jean-Arnaud de Terride**, seigneur de Floris, dit le vicomte de Terride-Floris, né en 1639, prit du service à 18 ans, dans la compagnie du cardinal Mazarin, devenue 2e compagnie des mousquetaires en 1660; il fut ensuite capitaine au régiment de Turenne, puis colonel d'un régiment.
- **M. de Caumia-Baillenx**, dit d'Andrein, mousquetaire, fut nommé lieutenant au régiment Royal en 1663.
- **Arnaud de La Salle**, seigneur d'Izeste et de Gurmençon, 1671.
- **Jean de Casedepats**, abbé de Bilhères, 1663-1671.
- **Etienne de Terride**, dit de Monlong, enseigne de la Colonelle du régiment de Schomberg en 1667, servit depuis dans la 2e compagnie des mousquetaires, et fit partie du détachement envoyé à Candie. Il y mourut le 28 juin 1669, d'une blessure à la tête.
- **Henri d'Abbadie**, abbé de Bastanès, mousquetaire de la 1re compagnie, fut nommé lieutenant d'une compagnie de chevaux-légers en 1673.
-



Jacques de Casamajor, seigneur de Gestas, mousquetaire de la 2e compagnie, obtint un brevet de capitaine dans les Bandes béarnaises, en 1673.

- **Jean-François d'Esquille-La Garde**, vers 1675.
- **Daniel de Martin**, seigneur de Domec de Lucq et de Belluix de Morlanne, mousquetaire en mars 1676.
- **Bertrand d'Arnaudat**, seigneur de Cassagne en 1678.
- **Abraham-Joseph de Casenave**, mousquetaire du roi le 16 septembre 1670, était aide-major de la 1re compagnie en 1670-1687.
- **Jean de Terride**, dit le chevalier d'Artigolles, né vers 1665, servit longtemps dans la 1re compagnie. Son fils, Pierre de Terride, seigneur du Hillaut, fut aussi admis dans la même compagnie, et y mourut.
- **Arnaud de Claverie de Lahourcade**, mousquetaire en 1685-1693, était, de 1709 à 1718, chevalier de Saint-Louis et lieutenant-colonel du régiment de Médoc.
- **Jean de Baradat**, brigadier, 1694-1703.
- **Armand de Caumia-Baillenx**, seigneur de Baillenx et d'Andrein, entra dans la 1re compagnie en 1697, et fut nommé capitaine au régiment de Montlévrier, trois ans plus tard.
- **Henri-Bernard**, comte, puis, **marquis de Lons**, mousquetaire noir, nommé capitaine de dragons au régiment d'Avaray le 5 février 1701, et lieutenant du roi en Navarre et Béarn, en 1717.
- **Pierre de Camou-Lagarde**, seigneur de Parenties, ancien page de la petite écurie, était officier aux mousquetaires en 1700.

- **Jacques de Terride**, seigneur de Barinque et d'Escurès, mousquetaire en 1710-1725, mourut en 1754.
- **Guillaume de Larroque**, mestre de camp de cavalerie, ancien enseigne de la 1re compagnie des mousquetaires, 1730.
- **Barthélemy de Canton**, ancien mousquetaire, 1722.

En 1716-1720, la 1re compagnie, commandée par **Joseph de Montesquiou**, comte d'Artagnan, avait dans ses rangs :

- **Armand-Jean de Mont-Réal**, dit de Moneins, comte de Troisvilles, marquis de Moneins, vicomte de Tardets, baron de Montory, seigneur de Domezain, Barcus et autres lieux, grand sénéchal de Navarre, capitaine châtelain de Mauléon et gouverneur du pays de Soule, premier enseigne; puis sous-lieutenant de la compagnie, démissionnaire le 8 décembre 1727.
- **Charles de Saint-Martin**, seigneur de Saint-Martin de Larressorre, ancien page de la petite écurie, maréchal des logis. On le trouve déjà qualifié officier des mousquetaires du roi le 16 décembre 1701. Blessé au siège de Mons, il fut, depuis, chevalier de Saint-Louis et mestre de camp d'un régiment de cavalerie.
- **Pierre de Saint-Martin**, seigneur de Saint-Martin de Janitz, sous-brigadier.
- **Jacques de Casamajor de Jasses**, depuis marquis de Jasses, pourvu le 21 août 1721 d'une charge de conseiller au parlement de Navarre, et nommé président à mortier au même parlement le 19 juillet 1731.
- **Alexis, chevalier de Haraneder**.
- **Jean de Larralde**, baron de Harriette ; il avait d'abord fait partie de la 2e compagnie.
- **Jean-Baptiste de La Lande-Favas**, ensuite chevalier de Saint-Louis et lieutenant-colonel du régiment de Chambo.
- **Gilbert de Mont-Réal-Moneins d'Armendarits**, seigneur de la Salle de Saint-Palais, depuis chevalier de Saint-Louis et capitaine de grenadiers au régiment de La Sarre.
- **M. d'Armendarits d'Arberats**. Paul d'Armendarits d'Arberats, ou Jean, son frère, chevalier de Saint-Louis les deux moururent en la même année, à l'armée d'Allemagne.
- **M. de Vic**.
- **M. de Navailles**.
- **M. de Casenave**, en 1729.
- **M. de Gassion**, en 1729.
- **Jean-Henri-Josué de Baas de Sivord**, ancien mousquetaire du roi en 1734, fils de Jean-Josué de Sivord, dit de Baas, aussi mousquetaire du roi et capitaine de cavalerie.
- **Jean-Louis d'Olhassarry**, seigneur d'Olhassarry d'Aroue, fut admis dans la 1re compagnie le 10 septembre 1735 et la quitta au mois d'août 1741. Il fut chevalier de Saint-Louis, conseiller du roi,

commissaire ordonnateur des guerres et inspecteur général des hôpitaux d'Alsace, des Evêchés et de Lorraine.

- **Claude-Théophile de Boeil**, baron de Boeil et de Coarraze, mousquetaire dans la seconde compagnie, 1737-1741, puis, successivement, capitaine de cavalerie au régiment de Sabran, chevalier de Saint-Louis, colonel du régiment de Royal-Cantabre, et colonel du régiment de Languedoc en 1762.

- **Bernard de Terride-Barinque**, seigneur d'Escurès, mousquetaire du roi en 1738.

- **Pierre de Caro**, mousquetaire en 1742.

- **M. de Laistre de Champgueffier**, mousquetaire en 1742, fils de Jacques de Laistre, seigneur de Champgueffier, chevalier de Saint-Louis, major de la citadelle de Saint-Jean-Pied-de-Port, et de Jeanne de Saint-Esteben.

- **Pierre-Paul d'Espalungue**, mousquetaire de la 1re compagnie en 1742, fut nommé chevalier de Saint-Louis et capitaine de cavalerie

- **M. d'Olabarrats**.

- **Nicolas d'Abbadie**, de Nay, ancien mousquetaire en 1747.

- **Jean Domenger**, seigneur de Hayet, ancien mousquetaire, fut pourvu d'une charge de conseiller secrétaire du roi en 1750.

- **Armand-Jean d'Uhart**, baron d'Arbouet, mousquetaire en 1750, puis major du régiment de Royal-Cantabre et chevalier de Saint-Louis.

- **Jean-Vincent de Casamajor**, marquis de Charritte, ancien mousquetaire de la garde du roi et cornette de la Colonelle-générale des dragons en 1753.

- **Philippe-Mathieu-Marie**, comte, puis, **marquis de Lons**, entra dans la 1re compagnie des mousquetaires, en 1753, à l'âge de 15 ans; il fut nommé capitaine de dragons en 1755 et mourut en 1819, lieutenant général des armées du roi et commandeur de l'ordre de Saint-Louis.

- **Henri-Auguste d'Espalungue**, baron d'Arros. capitaine au régiment des Bandes béarnaises depuis 1747, entra dans la 1re compagnie de mousquetaires en 1754 et fut ensuite aide de camp du duc de Tresme et du duc de Castries, et capitaine au régiment de Chartres.

- **Jean-Dominique de La Salle de Harader**, mousquetaire dans la 2e compagnie, 1756-1759.

- **Joseph-Balthasar Dalier**, ancien mousquetaire, époux d'Anne de Noguès, en 1756.

- **Jean-Louis de Fouron**, seigneur d'Artiguelouve, né en 1734, servait dans la 1re compagnie vers 1754 ; il fut ensuite conseiller au parlement de Navarre en 1756 et gouverneur de Lescar.

- **Paul de Camou-Dadou**, seigneur de Blachon, mousquetaire en 1760. Il mourut à Pau le 11 octobre 1781, étant capitaine au régiment de Royal-Cantabre.

- **Joseph de Casamajor**, baron, puis marquis d'Oneix, en Béarn, admis dans la 2e compagnie en 1766, fut ensuite capitaine au régiment Colonel-général de la cavalerie.

- **Martin-Louis de Périer**, baron d'Ussau, gouverneur de Saint-Jean-de-Luz, mousquetaire en 1769.
- **Antoine-Hubert d'Espalungue**, seigneur de Louvie, abbé de Béost, mousquetaire de la 1re compagnie en 1770.
- **Gabriel-Xavier-Bernard d'Abbadie de Barrau**, abbé laïque de Bastanès, seigneur de Laà de Maslacq et de Capdevielle de Bugnein, servit aux mousquetaires du 12 juin 1774 au 12 juin 1775 ; il était lieutenant-colonel d'infanterie et exempt des Cent-Suisses de la garde du roi en 1780.
- **Jean d'Agest**, ancien mousquetaire en 1778.
- **Jean-Germain d'Abidos**, ancien mousquetaire du roi en 1786.
- **Jean-Salvat d'Esquille**, ancien mousquetaire du roi, chevalier de Saint-Louis, mort à Pau le 10 octobre 1787, âgé de 55 ans.



D ; Birebont Tiré du site :
lemondededartagnanfr.

Le Médoc , son chemin de fer ,ses plages

Ce coin de la France semble résumer la France entière la vie et le somme! l'activité et l'inertie, la stérilité et l'abondance, s'y touchent à chaque instant, coude à coude



Bordeaux, ville magnifique, opulente, où la vie moderne circule comme à Paris et à Londres, que les plus riches plaines entourent d'une verte ceinture, vous rencontrerez le plus chétif des villages, bâti au milieu d'un marécage fiévreux, et peuplé d'espèces de sauvages, hâves, tristes et méfiants, qui semblent appartenir aux populations du moyen âge, par l'ignorance et la rusticité.

Un fleuve superbe, sans cesse remonté et descendu par les vaisseaux du monde entier, côtoie des terres d'une fertilité fabuleuse et d'une incomparable richesse. Mais par delà les immenses vignobles, et les grands pâturages, on distingue la ligne rase de la lande.

Sur certains points, l'agriculture est poussée à un degré de perfectionnement admirable tout respire la richesse, l'aisance, la santé.

Les maisons de paysans sont propres et riantes, les villages ont bonne mine, et la terre est si féconde que la vigne se vend jusqu'à cinq francs le pied. Plus loin, c'est le silence des solitudes, la vieille routine, la tradition, l'ignorance. En vérité, je cherche vainement un type de race indigène dans cette population anormale.

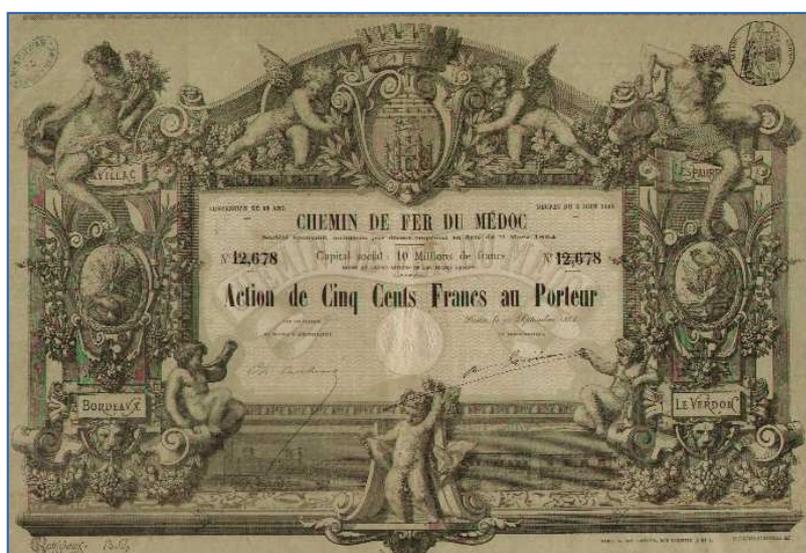
Qui peut me montrer le Girondin personnifiant vraiment la Gironde? Est-ce le hardi marin connu de toutes les mers, le négociant habile prêt toutes les entreprises, ou le pâtre échassier qui fuit à votre approche? Est-ce le vigneron incomparable, dont le moindre coup de bêche est savant, ou le résinier farouche, souverain solitaire de pinadas ?

Partout où passe le chemin de fer une vie nouvelle semble s'être faite aussitôt. Voici sept ans à peine que la vapeur circule dans les landes, et, dans ce court espace de temps, les moeurs des populations ont plus changé qu'elles ne l'avaient fait en dix siècles Les chemins de fer, en effet, sont appelés à jouer le premier rôle dans la transformation du pays. Rien ne réagit contre l'apathie séculaire comme cette circulation ardente et infatigable, qui ne connaît ni lenteurs, ni retards. Partout où le sifflet strident des locomotives a déchiré l'air, les populations les plus léthargiques se sont réveillées

Le chemin de fer se joue des difficultés et se rit des obstacles il perce les monts, nivelle les abîmes, traverse les fleuves, dessèche les marais, supprime les distances et rétablit l'équilibre

entre la consommation et la production. Il emporte le surplus et rapporte ce qui manque; c'est le grand agent moderne. Le sol du Médoc, extrêmement maigre, n'est, à vrai dire, que du sable pur, dans la presque totalité de son étendue. Ce sable, mélangé avec les terres d'alluvion, marnes et vases des bords de la Gironde, devient d'une fertilité merveilleuse, et se prête étonnamment à la culture de la vigne.

Presque tous les grands vignobles ont été créés sur un sol de landes, et l'extrême cherté des transports empêche seule la fertilisation de milliers d'hectares. Vienne un chemin de fer qui permette de payer un franc cinquante ou deux francs le mètre cube ce qui coûte aujourd'hui dix francs en moyenne, et vous verrez si le plus indolent des Médocains ne sera pas bien vite dégourdi.



Ce chemin de fer du Médoc a cessé d'être une espérance, le desideratum des esprits éclairés, la chimère des rêveurs. Il est concédé, il existe, et je viens d'en voir les premiers jalons. Il part de Bordeaux, pour aboutir à la rade du Verdon, à l'embouchure de la Gironde, et dès sa première station, il côtoie ces grands

vignobles, dont le monde entier sait les noms Château-Haut-Brion, Château-Margaux, Château-Latour, Château-Lafitte Il traverse ces communes bénies de Cantenac, de Lamarque, de Saint-Julien et de Pauillac, où la moindre vigne produit de grands vins, où la population est si dense, qu'on se croirait dans la banlieue de la plus riche capitale.

Rien ne peut donner à qui ne l'a pas visité, une idée de ce pays prodigieux, cultivé à perte de vue, comme un jardin véritable, et dans lequel un brin de chiendent passerait pour une plante rare, si, par mégarde, il s'avisait d'y pousser.

A Pauillac, l'aspect du pays commence à changer; nous dépassons Saint-Estèphe, et nous entrons dans le bas Médoc proprement dit, où la vigne règne encore en souveraine, mais semble se préoccuper davantage de la quantité que de la délicatesse et de l'exqu Coast du produit. La plaine verdoyante a, de loin, l'aspect d'une immense savane, avec des mouvements de terrain presque insensibles, égayés de groupes d'arbres superbes.

La population s'éclaircit un peu, et les villages sont moins les uns sur les autres. De temps en temps, un champ de blé ou d'avoine, un bout de prairie, un bouquet de bois, disent que la

vigne cesse d'être la culture exclusive on entrevoit quelques profils de boeufs, et, pour la première fois, on entend les clairins lointains des troupeaux.

A partir de Lesparre, la ligne côtoie près de quatre-vingt mille hectares de landes, qui attendent depuis des siècles les amendements et les engrais qui doivent les changer en terres fécondes.



Ces landes, assainies depuis longtemps, ont donné la mesure de leur fertilité, dans la partie qui fut autrefois défrichée par des colons flamands et qui en a gardé le nom de Polder de Hollande. De grands troupeaux de boeufs et de chevaux paissent en liberté dans les plaines coupées, ça et là, de tranchées profondes, où

le surplus des eaux se dégorge.

Encore quelques pas, et voici que se dressent les premiers pins, prédécesseurs de la zone des dunes. Ici, les troupeaux sont plus rares, et l'on devine qu'ils ne broutent qu'une herbe avare. La blanche maison du villageois fait place à la hutte, à la chaumière, à la cabane.

Quelques boeufs libres errent au milieu des lédés, non sans un aspect un peu farouche. Nous voici aux Dunes; une odeur pénétrante de résine nous enveloppe, le vent de la mer commence à se faire sentir. A droite, à gauche, devant vous, derrière vous, des pins superbes montrent leurs blessures vives ou leurs cicatrices pas un chant, pas un cri; un calme intense et profond, une nature imposante, à laquelle l'absence presque totale de l'homme imprime une singulière majesté.

On est à quelques heures de Bordeaux, mais on pourrait se croire au bout du monde. Et de fait, c'est bien le bout du monde, car voici l'Océan qui étincelle et mugit à nos pieds, et met deux mille lieues de distance entre nous et la rive la plus prochaine.

Ce chemin de fer du Médoc n'a guère qu'une centaine de kilomètres de parcours, mais son importance ne se mesure pas à sa taille. Ce sera, à coup sûr, une des lignes les plus lucratives de France. Ses frais de premier établissement sont, pour ainsi dire, insignifiants de Bordeaux au Verdon, d'un bout de la ligne à l'autre, tout se borne, à peu près, à un travail de nivellement ou de remblais, sur un terrain sans accidents. Pas de montagnes, pas de rivières, par conséquent, pas de tunnels ni de viaducs. Les travaux d'art se réduisent à deux ou trois ponts tout au plus. Les études portent la dépense maximum à cent soixante-dix mille francs le kilomètre, prix qui semble incroyable à qui connaît la moyenne du coût kilométrique des chemins de fer français. (*La moyenne du coût des chemins de fer français est, en y comprenant les subventions de l'État, de 503,000 fr., et, subventions déduites, de 330,000 fr. par kilomètre.*)'

D'autre part, le pays qu'il traverse exporte tout ce qu'il produit et importe tout ce qu'il consomme. Les revenus du chemin ont paru si assurés, si évidents, que la concession est faite sans subvention de l'État, ni garantie d'intérêts. C'est une petite affaire de chemin de fer, sans doute, mais dans ses proportions restreintes, c'est une affaire de premier ordre. Elle ne fera peut-être pas grand bruit dans le monde, mais elle donnera des dividendes sérieux que certaines lignes du voisinage, qui font de si belles primes à la Bourse, en fassent autant

Eh bien le croirait-on? Une sorte de fatalité semblait peser sur ce brave petit chemin que tout le monde reconnaissait nécessaire, excellent, lucratif, et que personne ne menait à bout. Que de combinaisons avortées! que de projets abandonnés depuis dix ans! Une première compagnie, fondée à grand'peine, laissait tomber sans regrets

sa concession en déchéance chacun semblait d'accord pour ne rien faire.

Par bonheur, un enfant de la Gironde, un homme persévérant et énergique, M. Poujard'hieu, ancien secrétaire général des chemins de fer du Midi, prit enfin l'affaire en mains. Aidé de quelques amis puissants, grands propriétaires de vignobles et gens de bonne volonté, il poursuivit et obtint une concession nouvelle et constitua une compagnie sérieuse qui se mit tout de suite à l'oeuvre, et qui compte bien livrer la ligne entière avant qu'il soit deux ans. La pioche civilisatrice a déjà commencé sa besogne.

C'est surtout dans la région des landes et des dunes que le nouveau chemin est appelé à faire des merveilles. Un seul fait suffira pour donner une idée du mouvement qui va naître. L'exploitation de cinq à six mille hectares de forêts de pins maritimes peut fournir, à elle seule, un transport annuel de quatre-vingt-dix à cent mille tonnes de produits. La guerre qui désole les États-Unis d'Amérique vient de donner aux résines françaises, jusqu'ici dédaignées, une valeur considérable et qu'elles ne perdront pas de longtemps. Dans certains cantons, le propriétaire de la région des sables n'a rien eu à envier au propriétaire des grands crus; le pin a produit presque autant que la vigne.

La forêt de Soulac, que le chemin de fer du Médoc traverse sur une étendue de sept ou huit kilomètres, a été récemment aliénée par l'État, et acquise, à ses risques et périls, par un des administrateurs de la Compagnie.

En vertu d'une convention amiable, l'acquéreur qui devait trouver, dans la construction du chemin de fer, un moyen puissant d'exploitation de la forêt, fait lotir, à ses frais, un million de mètres carrés de terrain le long de la magnifique plage des Olives, et en réserve l'acquisition exclusive aux actionnaires de la Compagnie du Médoc. Ce morcellement, fait dans des conditions exceptionnelles (1), (*Tout actionnaire, porteur de vingt actions, a droit à 1,000 mètres de terrain, à raison de 50 cent. le mètre. Suivant les conditions plus ou moins avantageuses de position ou de richesse forestière du lot, ce prix variera, mais de très peu. Au moment où j'écris ces lignes, l'Administration du domaine fait vendre quatre hectares de dunes blanches aux enchères et le mètre carré de ce terrain aride est payé en moyenne 5 francs 65 centimes*) donnera des résultats incalculables. La plus-value des terrains est certaine, et la spéculation va s'en donner à coeur joie.

Lorsqu'on pourra venir en deux heures de Bordeaux à Soulac, tenez pour certain que le bassin d'Arcachon perdra la meilleure part de sa clientèle. La plage de Soulac, en effet, est sans rivale au monde par sa sécurité et son étendue pas de galets, pas de varech, pas de ces affreuses méduses, de ces poulpes horribles qui se prélassent à

Arcachon et déshonorent son bain à peine quelques coquillages. La vague vient du large, de la haute mer, et le baigneur reçoit son baiser énergique sans que rien l'énerve au passage.

Voilà le vrai bain, le bain de lame, tonique, fortifiant et salubre, le bain comme à Dieppe, comme à Trouville, avec le galet en moins et trois kilomètres de plage en plus. En face de la vague de Soulac, la vague d'Arcachon fait sourire. Puisqu'on n'a pas craint d'appeler la mer Méditerranée un lac, on peut bien appeler le bassin d'Arcachon une baignoire.



J'aurais pu dire une cuvette, mais il ne faut pas faire de la peine aux gens.

On prête à la Compagnie du chemin de fer du Médoc l'intention de fonder à Soulac un établissement considérable les plans d'une ville de plaisance seraient déjà tout arrêtés. Si cela est vrai, il n'est pas nécessaire d'être prophète pour prédire l'avenir. Les bains de Soulac rivaliseront avec les plus célèbres et feront une redoutable concurrence aux mieux achalandés. La forêt morcelée se transformera bien vite en jardins, et tous les riches Girondins voudront avoir, sur cette plage exceptionnelle, leurs petites maisons d'été. Déjà quelques chalets couronnent les dunes, et deux ou trois hôtels abritent les premiers baigneurs. La vie reprend possession de ce vieux Soulac, conquis autrefois par la mort et la solitude. On désensable sa vieille basilique, et les pèlerins ont repris le chemin du vénérable sanctuaire, comme au temps de sa plus grande splendeur.

Je ne quitterai pas le Verdon sans mentionner une particularité intéressante à plus d'un titre. Les huîtres de la Pointe de Grave avaient dans l'antiquité la réputation la plus estimée. Ausonne nous apprend qu'elles figuraient avec grand honneur, sur les tables césariennes, à côté

des vins du Médoc, déjà glorieux (1). Quelles causes ont amené la destruction totale des anciens bancs? Qui pourrait le dire? Toujours est-il qu'il fallait, hier encore, aller jusqu'à Marennes pour retrouver le précieux mollusque. Aujourd'hui, l'heure de la résurrection vient de sonner. Les parcs établis au Verdon pour des essais d'éducation ont donné des résultats si satisfaisants, qu'il est hors de doute que cette industrie va prendre un développement considérable.

Les huîtres du Verdon sont vertes comme celles de Marennes, et leur succulence les rend dignes des éloges que le poète prodiguait à leurs aînées.

Le dessèchement des grands étangs de Lacanau et d'Hourtins, entrepris depuis trois ou quatre ans par deux courageux propriétaires du pays, MM. Clerc et Tessier, va rendre à la culture dix ou douze mille hectares de terres excellentes, et détruire ces foyers de pestilence, qui avaient donné un nom de plus à la fièvre.

Dans dix ans d'ici la médoquine aura perdu son nom, et des moissons superbes des prairies plantureuses auront pris la place des eaux mornes et croupissantes la vie circulera d'un bout à l'autre de l'ancien désert, des maisons riantes émailleront le 'parcours de la voie ferrée, et l'orchestre du Casino étonnera les échos des dunes. Alors le pâtre landais descendra de ses échasses inutiles, et se fera laboureur, vigneron, jardinier, au grand étonnement des vieillards, qui auront connu l'ancien temps, et assez vécu pour saluer le temps nouveau



Capella San-Jacobi de Castro-Novo



Dessin de Lucien Orland

